

**PROGRAMME AGIR – VOLET HABITATION
ACCÈS LOGIS QUÉBEC**

HONORAIRES PROFESSIONNELS : 20 000 \$

- Réalisés dans le cadre du programme AccèsLogis Québec
 - Notaire
 - Arpenteur
 - Evalueur
 - Environnement

DÉCONTAMINATION : 30 000 \$

- Réalisée dans le cadre du programme AccèsLogis Québec

SUBVENTION : 3 501 085 \$

- Pour la mise en œuvre du Programme complémentaire aux programmes AccèsLogis Québec et Logement Abordable Québec volet « social et communautaire » adopté par le règlement RV-2004-02-83

IMPRÉVUS : 10 000 \$

- Réalisés dans le cadre du programme AccèsLogis Québec

Sous-total 3 561 085

TAXES (8.925%) 5 270

Total 3 566 355

FRAIS DE FINANCEMENT: (7 %) 249 645

TOTAL : 3 816 000 \$